

**Objet : MOTION POUR REJOINDRE L'APPEL DES COQUELICOTS.**

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé.

Désormais, De nombreuses études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger tant pour la santé humaine, que par les auxiliaires de nos activités, qui sont les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit.

Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum.

Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes.

Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules.

Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

**ASSURE** qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés.

**DECIDE**, d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies.

**REJOIND** l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

**Motion adoptée à l'unanimité.**

Affiché le :

<b>NOMBRE DE VOTANTS :</b>	<b>30</b>
<b>POUR :</b>	<b>30</b>
<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>

A Brie-Comte-Robert,  
le 13 février 2019.  
**Jean LAVIOLETTE,**  
Maire,  
Conseiller Départemental

